

EMPLOI DU TEMPS DEUXIEME ETAPE (CE1/CE2) AVEC INDICATIONS DE L'EMPLACEMENT DES ACTIVITES SPECIFIQUES EN LECTURE

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h	Communication orale («30)	Poésie /récitation («30)	Education religieuse (30)	Education physique et sportive (30)	Communication orale (30)
	Activités numériques (30)	Activités de mesure (30)	Activités numériques (30)	Communication orale («30)	Résolution de problèmes 30)
	Communication écrite (30) Lecture Comprendre des textes narratifs (lus par soi-même, par l'adulte ou par un camarade)OU Maîtriser des correspondances graphophonologiques	Communication écrite (30) grammaire	Communication écrite (30) vocabulaire	Activités géométriques (30)	Communication écrite (30) vocabulaire
11h	Activités numériques (30)	Activités de mesure (30)	Communication écrite (30) Lecture Identifier des mots fréquents OU Développer la fluidité de la lecture	Communication écrite (30) grammaire	Résolution de problèmes 30)
	Initiation scientifique et technologique (30)	Communication écrite (30) orthographe	Arabe (30)	Communication écrite (30) conjugaison	Initiation scientifique et technologique (30)
	Arts plastiques (30)	Education musicale (30)	Communication écrite (30) conjugaison	(30) Vivre ensemble	Education religieuse (30)

RECREATION

11h30	Histoire(30)	Vivre dans son milieu(30)	Géographie (30)	Activités géométriques (30)	Arts scéniques (30)
13h	Communication écrite 30) vocabulaire	Communication écrite (30)	Communication écrite (30) orthographe	Education religieuse (30)	Communication écrite (30)Lecture Dictée de contrôle de l'acquisition globale des mots étudiés dans la semaine OU Comprendre des textes narratifs (lus par soi-même, par l'adulte ou par un camarade)
	Communication écrite(30)	Ecriture (30)	Communication écrite(30)	Arabe (30)	Arabe (30)

APRES MIDI

15h		Remédiation 1h30		Remédiation (1h30)	
17h		Arabe (30)		Education religieuse (30)	

Remarques : 1-Dans certains espaces, il est mentionné seulement « communication écrite » (en gras) , ce qui peut créer quelque confusion avec le sous domaine lui-même. Il faut comprendre qu'en plus des moments de grammaire, conjugaison, vocabulaire, orthographe systématisés dans l'emploi du temps le maître a besoin de moments pour faire par exemples « étude des caractéristiques du texte », « élaboration de fiches de critères de réussite », « élaboration de référentiels », « différents jets de production »...Devant l'impossibilité de faire figurer tous ces éléments dans l'emploi du temps, on a utilisé simplement la mention « communication écrite », donnant plus de liberté au maître. Les disciplines outils (grammaire, conjugaison, vocabulaire, orthographe) ne trouvent de la matière qu'après l'étude des caractéristiques du type de texte.

2-Si l'enseignant opte, pour une semaine donnée, d'enseigner l'identification de mots à la place de la fluidité, il lui est indiqué de distribuer les 30 minutes dédiées à l'entraînement à la reconnaissance instantanée et à l'orthographe de mots (4 à 6 mots au CE1 et 6 à 8 mots au CE2) sur trois séances ritualisées de 10 minutes du mardi au jeudi .La dictée de contrôle évoquée dans le guide révisé est prévue le vendredi.

Le (la) maître (sse)

Le (la) Directeur (trice)